

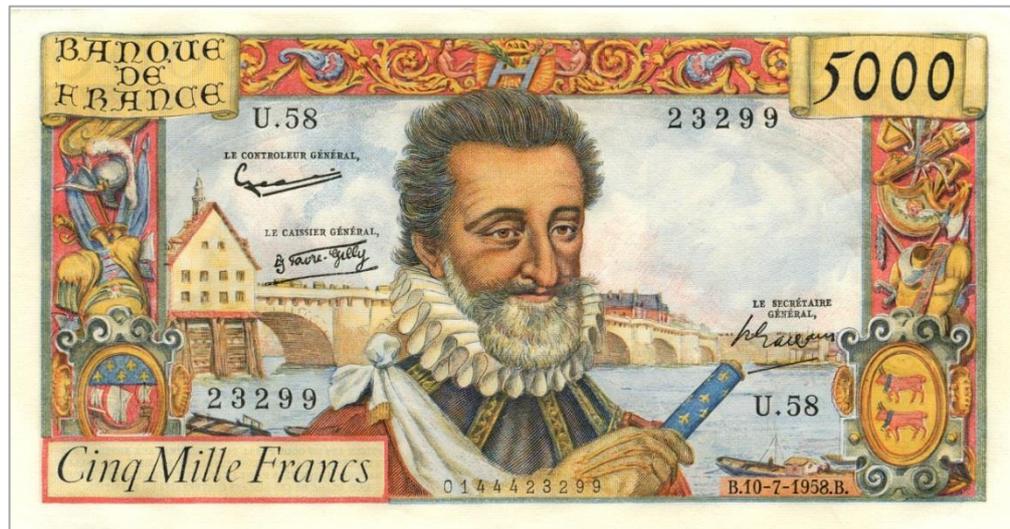
BILLETTS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

5 000 francs BDF type 1957 « Henri IV »

BDF195701

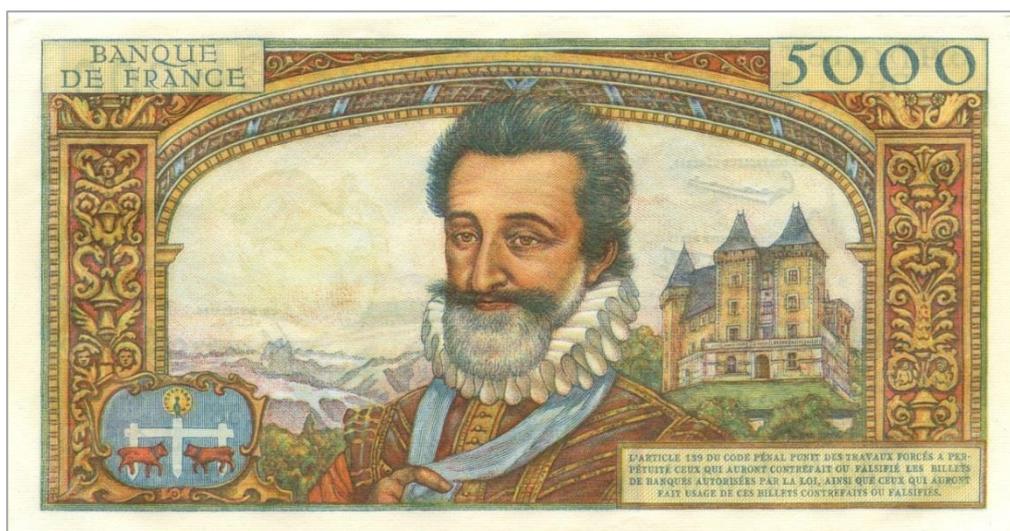
Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



5 000 francs BDF type 1957 « Henri IV »**BDF195701**

1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
7 février 1957	21 novembre 1958	4 janvier 1960	1 ^{er} avril 1968

Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	La préparation de ce 5 000 francs débute en 1952 dans le cadre d'une nouvelle série de coupures qui marquerait la fin de la difficile période de l'après-guerre. Les dirigeants de la Banque de France choisissent de consacrer à des Français illustres, réinstaurant ainsi sur la monnaie une image positive du pays. Après plusieurs esquisses et maquettes, cette coupure est la dernière mise en fabrication et ne sera émise qu'en novembre 1958 alors que se déjà profile le passage au « nouveau franc » que le général De Gaulle annoncera fin décembre.		
	Sur le plan de la sécurité, le principe du portrait recto-verso (dit « à l'identique ») constitue un nouvel obstacle à la contrefaçon. Au recto, une impression noire et en léger relief (dite « en taille-douce ») renforce également la protection de la coupure. Enfin, le filigrane est légèrement voilé par un fond coloré et nuageux afin d'en rendre plus difficile la captation photographique.		

Papier	format en mm	85 x 160	force en g/m ²	60	nature	chiffons
--------	--------------	----------	---------------------------	----	--------	----------

Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les signatures et les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette, enduit protecteur.
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé).

Illustrations recto	Un portrait d'Henri IV devant une vue du Pont-Neuf, encadré par des attributs militaires et les armoiries de la ville de Paris et du Béarn.
verso	Portrait d'Henri IV à l'identique inversé du recto, le château de Pau, une vue des Pyrénées ; encadrement de motifs provenant du château de Pau et les armoiries de la ville.
filigrane	Portrait de Marie de Médicis, épouse d'Henri IV.
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 23299), série (U.58), numéro de contrôle (0144423299) et date de création (B.10-7-1958.B.)
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto, verso et filigrane dessinés par Jean Lefeuvre.
Gravure	Couleurs du recto gravées par André Marliat et taille-douce par Jules Piel, couleurs du verso par Georges Beltrand.
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions	Une combinaison de signataires : a) Pol Gargam – Gaston Gouin d'Ambrières – Paul Favre-Gilly
	Montant total autorisé en création (7 février 1957 – 5 mars 1959) 1 350 milliards de francs, soit 270 millions de billets (108 alphabets de 2,5 millions de billets). Nota : - un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i ») ; - en raison du passage au nouveau franc, les derniers alphabets autorisés n'ont pas tous été imprimés ; certains ont servi à la préparation de la transition par surcharge de la nouvelle valeur (voir autre fiche détaillée).